



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du 15 avril 2026

Présent.e.s : Oana ALEXANDRU, Melchior BELSON-DEROUET, Arlette CIEUTAT, Jean-Pierre CORNUET, Odile DE BOUVIER, Elisabeth GERBAUD, Stéphan GRÖGLER, Stéphane JEAN, Dominique LUCBERT, Marylin PHELIPOT, Philippe REILLER, Isabelle SCHULMANN, Catherine TARISSE, Catherine TOFFALETTI, Alexandre VALEANU, Fabrice VILLAN, Marie-Catherine ZAZZALI.

Excusé.e.s : Guy CHAMERAT, Sharon HOBBY, Moira KASZER-GIAOUI.

Auditeur libre : Bruno SALLERAS

Mairie de Paris Centre : Pierrick BOULARNE Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé du tourisme et de la jeunesse, Référent des quartiers Temple-Enfants Rouges ; Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté Référent des quartiers Halles-Beaubourg-Montorgueil ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordinateur de la participation citoyenne.

En introduction de la réunion, l'équipe d'animation donne la parole au coprésident du Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers afin qu'il présente les projets auxquels son Conseil de quartier propose au Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges de s'associer.

Intervention du Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers

Le coprésident du Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers rappelle que depuis plusieurs années le Conseil organise une fête de quartier intitulée Festival de SAM. L'édition à venir se tiendra dans le square Émile Chautemps 6 juin de 12h à 18h. Le festival rassemblera entre 20 et 25 stands et proposera plusieurs animations culturelles, notamment une chorale, un batucada ainsi que 3 expositions. L'évènement se tient en partenariat avec la Gaité Lyrique et la Régie de Quartier Paris Centre. Lors des éditions précédentes, le stand d'information dédié aux Conseils de quartier de Paris Centre manquait d'animation. Une réflexion est donc engagée pour le rendre plus attractif avec l'idée de mobiliser des membres des différents Conseils de quartier pour l'animer et favoriser les échanges avec les habitants. Toute proposition pour dynamiser ce stand est la bienvenue. Quatre membres du Conseil de quartier Temple-Enfants-Rouges se portent volontaires pour l'animation du stand.

Le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers rappelle également son engagement dans l'organisation du World Clean Up Day qu'il décline également localement en Clean Up Say. Il s'agit de déambuler dans un secteur défini et de ramasser les déchets. Le World Clean Up Day se tenant lors de la journée européenne du patrimoine, la déambulation s'accompagne d'une visite guidée du quartier. Les rues sélectionnées sont choisies à partir des constats et des observations réalisées par le Conseil de quartier.

Le prochain World Clean Up Day se tiendra le 19 septembre au square Émile Chautemps. Un membre du Conseil de Quartier Temple-Enfants-Rouges se déclare volontaire pour la préparation de cet événement.

Enfin le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers organisera un rallye culturel sur le modèle de celui imaginé par le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges.

Intervention de Franck GUILLORY

Avant de débiter son intervention Franck GUILLORY propose un tour de table aux présents afin de faire connaissance. Il remercie l'ensemble des participants pour leur accueil et pour avoir pris le temps de se présenter, soulignant l'importance de ces premiers échanges dans la construction d'un travail collectif.

Nouvellement nommé Adjoint en charge des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté, il précise être référent pour le secteur Halles-Beaubourg-Montorgueil. Âgé de 53 ans, ancien journaliste, il habite le quartier Sentier-Arts et Métiers.

Il revient ensuite sur le regroupement des arrondissements au sein de Paris Centre, indiquant qu'elle a permis de faire tomber certaines frontières historiques entre quartiers, tout en reconnaissant que des « cicatrices » demeurent encore aujourd'hui et appellent un travail de fond pour renforcer la cohésion territoriale.

Concernant le choix des intitulés de délégation, Franck GUILLORY explique avoir souhaité être chargé des quartiers plutôt que des seuls Conseils de quartier. Cette approche vise à s'assurer que les réalités vécues dans chaque quartier remontent effectivement vers la municipalité et que l'ensemble des actions municipales soit pleinement territorialisé. Il souligne par ailleurs que de nombreux acteurs du quartier ne participent pas nécessairement aux Conseils de quartier. L'enjeu est donc d'élargir le cercle de la participation en s'appuyant sur l'existant et en favorisant les échanges entre l'ensemble des acteurs locaux. Il précise, en ce sens, préférer le terme de participation citoyenne à celui de démocratie locale ou participative.

Sur la question de la propreté, Franck GUILLORY indique croire fortement à l'expertise d'usage, soulignant l'importance de prendre en compte ce que les usagers ont à dire sur leur quartier. Il estime également qu'une réflexion est nécessaire sur les moyens budgétaires afin de rendre les actions plus efficaces. Enfin, il insiste sur la nécessité de sortir d'une gestion ponctuelle des problèmes pour éviter les « irritants permanents », en cherchant des solutions qui s'attaquent directement aux causes des dysfonctionnements. Il conclut son intervention en affirmant être pleinement conscient de l'importance et des responsabilités liées à son engagement d'élu, qu'il entend exercer avec sérieux et implication.

Intervention de Pierrick BOULARNE

Pierrick BOULARNE se présente, il est âgé de 32 ans, arrivé à Paris en 2019 et s'est installé dans le quartier en 2021. Il occupe les fonctions d'Adjoint en charge du tourisme et de la jeunesse.

Il évoque les problématiques de gentrification à l'œuvre dans le quartier, soulignant notamment le nombre important de logements vacants, qu'il considère comme un enjeu majeur à la fois social et urbain. Cette situation interroge, selon lui, sur la place accordée aux habitants dans l'espace public et l'équilibre des usages dans le quartier. Sur la question du tourisme, Pierrick BOULARNE affirme une position claire en faveur d'un tourisme régulé et responsable. Il estime que le développement touristique doit prioritairement s'appuyer sur des hôtels respectant la réglementation et s'acquittant de leurs impôts, contrairement à certaines locations de type Airbnb qui, selon lui, échappent encore trop souvent au cadre légal. Il défend l'idée qu'un tourisme responsable est non seulement possible, mais souhaitable, à condition qu'il permette de préserver une ville accessible et vivable pour tous. Il insiste ainsi sur la nécessité de maintenir une place dans l'espace urbain pour l'ensemble des publics : familles, enfants, actifs et retraités, dans un souci d'équilibre et de justice territoriale.

Réponses aux questions de la réunion précédente

Comment la Mairie fait elle connaître le service Trimobil' aux habitants ? Serait-il possible d'informer dans la newsletter ou sur les panneaux de la Mairie. Auparavant les habitants

recevaient les jours et horaire de passage dans leur boîte aux lettres grâce au journal municipal.

Les membres du Conseil de quartier précise que cette question visait à savoir comment était diffusée l'information sur l'existence de ce dispositif autrement que la possibilité de renseigner sur les jours et horaires de passage sur le site de la Mairie car cela est destiné aux personnes connaissant déjà le dispositif.

Franck GUILLORY répond que la réponse qui lui a été donné risquait d'être déceptive car elle concerne principalement le site internet bien qu'elle indique que l'information soit diffusée dans la Newsletter de la Mairie.

Les membres du Conseil de quartier indiquent n'avoir pas vu cette information dans la newsletter. Auparavant, la communication reposait davantage sur des supports de proximité (boîtes aux lettres, journal municipal). Le besoin d'une information plus directe et lisible pour les habitants est réaffirmé.

Groupe de travail propreté

Le Groupe de travail Propreté présente un ensemble de constats relatifs à des problématiques récurrentes de nettoyage et de collecte des déchets dans le quartier.

Le GT Propreté signale en premier lieu des problèmes persistants de propreté au niveau des arceaux vélos, où les détritrus sont peu ou mal ramassés. Il relève également une absence de ramassage régulier rue de la Corderie, entraînant des situations inadaptées, notamment le dépôt de bacs devant la crèche située rue Dupetit-Thouars. Il est précisé que les agents de la société Derichebourg ne récupèrent pas les bacs rue de la Corderie, ce qui explique ces reports de conteneurs.

Un point majeur est détaillé concernant l'organisation de la collecte :

- Sur la partie ouest de la rue de la Corderie, la majorité des conteneurs sont déposés rue Dupetit-Thouars, ce qui ne poserait pas de difficulté si ceux-ci étaient retirés immédiatement après collecte ;
- Sur la partie est de la rue, les conteneurs sont déposés soit place Nathalie Lemel, soit rue Charles-François Dupuis ;
- Les exploitants de bars et restaurants laissent parfois les conteneurs à demeure, ce qui contribue à l'encombrement de l'espace public.

Le groupe de travail (GT) Propreté alerte également sur l'absence de passage du service de collecte rue de Beauce, obligeant les habitants à déposer leurs bacs à l'extrémité des rues Pastourelle ou de Bretagne. Cette situation génère des sanctions, comme dans le cas du « 3^e Café », verbalisé pour ces pratiques contraintes. D'autres dysfonctionnements sont mentionnés, notamment l'absence de nettoyage rue des Oiseaux.

De manière transversale, le GT met en avant un problème de lisibilité et d'identification des points de collecte, participant à la persistance des dépôts inadaptés.

En réponse, Franck GUILLORY indique que la Mairie est déjà intervenue sur certaines de ces problématiques. Il précise notamment qu'un rendez-vous est prévu le jeudi 23 avril avec le responsable de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) afin d'aborder ces dysfonctionnements de manière approfondie. Il rappelle que les moyens alloués aux mairies sont aujourd'hui calculés sur la base du nombre d'habitants et non de la fréquentation réelle des quartiers, ce qui pose question dans des secteurs très touristiques. Une réflexion est engagée sur les contrats conclus avec les prestataires afin d'en améliorer l'efficacité. Franck GUILLORY exprime également la volonté de mener des actions plus proactives, en amont des difficultés. L'identification de « points gris », définis comme des secteurs particulièrement soumis aux dépôts sauvages, est évoquée. Dans certains cas, des aménagements de mobilier urbain pourraient constituer une réponse adaptée pour limiter ces nuisances.

Il est rappelé que le 6 mai, Monsieur le Maire recevra les coprésidents des Conseils de quartier, ce qui permettra d'aborder plus largement ces enjeux de propreté.

Franck GUILLORY explique que de nombreuses options sont à explorer, notamment :

- D'utiliser des données statistiques (notamment issues des signalements) pour adapter les plans de propreté aux usages réels ;
- D'identifier des « lanceurs d'alerte de confiance », habitants de terrain, sensibilisés aux contraintes et aux problématiques de la DPE, afin de faire remonter des informations fiables et qualifiées ;
- D'explorer, à terme, l'utilisation d'outils d'analyse automatisée (intelligence artificielle) pour mieux comprendre les récurrences et localisations des dysfonctionnements sur la base des statistique DMR.

Concernant le Clean Up Day, il est rappelé que cette action n'a pas vocation à se substituer au travail des agents municipaux, mais constitue avant tout un outil de sensibilisation, de mobilisation citoyenne et de diagnostic de terrain.

Franck GUILLORY souligne la nécessité de disposer d'un temps de mise en œuvre suffisant pour déployer ces actions de manière cohérente. Il propose, dans cette logique, **d'organiser ultérieurement une déambulation sur le terrain avec le** groupe propreté, afin de partager les constats et réfléchir collectivement aux solutions.

Le Conseil de quartier alerte sur l'impact des commerces éphémères (pop-up stores), souvent générateurs de déchets concentrés sur des périodes courtes. Franck Guillory évoque l'idée de créer un forfait de remise en état post-événement, spécifiquement destiné à ce type d'activité.

La question de la Fête de la musique est également évoquée, en lien avec les problématiques de propreté observées les années précédentes.

Groupe de travail piéton-marche

Le Groupe de travail Piétons-Marche présente ses réflexions et propositions visant à améliorer la sécurité, la lisibilité et le confort des déplacements piétons, avec un focus particulier sur la place de la République.

Le groupe souligne la nécessité urgente de revoir la circulation sur la place de la République, en raison des conflits d'usages persistants entre piétons, vélos et autres modes de déplacement.

Il est proposé de :

- Créer quatre passages piétons très visibles permettant un accès clair et sécurisé à la place depuis ses principaux points d'entrée ;
- Supprimer la circulation des vélos dans les parties strictement piétonnes, afin de restaurer la priorité et la sérénité des cheminements à pied ;
- Créer des pistes cyclables indépendantes, clairement identifiées, pour éviter les circulations mixtes sources de danger et d'incompréhension.

Ces propositions visent à clarifier les usages et à réduire les situations de mise en danger, notamment pour les publics les plus fragiles.

Le Groupe Piétons / Marche alerte sur les problèmes récurrents liés aux pieds d'arbres, qui constituent des obstacles importants pour les piétons. Il est demandé d'étudier des solutions de mise à niveau des pieds d'arbres avec le trottoir, tout en assurant une protection adaptée pour l'arbre et pour les usagers.

Une attention particulière est portée :

- aux pieds d'arbres situés à proximité des arrêts de bus, où les montées et descentes génèrent des situations à risque ;
- aux modes de scellement des grilles d'arbres, jugés insuffisants ou inadaptés. Le groupe constate que certaines grilles sont mal fixées, ouvertes ou absentes, créant des dangers pour les piétons. La généralisation d'un mode de scellement fiable et homogène est proposée, ainsi qu'un inventaire des arbres pouvant être équipés de grilles.

Le groupe revient également sur la question des passages piétons dits « en portée musicale », dont la lisibilité et la compréhension sont jugées insuffisantes par de nombreux usagers. Ces marquages, spécifiques à Paris, présentent plusieurs inconvénients : visibilité

limitée, effacement rapide, compréhension incomplète, notamment lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de la signalisation complète (logo piéton/vélo/auto et limitation à 20 km/h). Il est proposé de redéfinir précisément les critères d'implantation de ces passages, en tenant compte de la largeur des rues, de la fréquentation, des obstacles, du voisinage (écoles, équipements sensibles) et du statut de la voie. Le groupe rappelle par ailleurs l'efficacité éprouvée des passages piétons traditionnels, considérés comme de véritables « îlots de sécurité ».

L'ensemble de ces propositions s'inscrit dans un objectif global de :

- Protéger les piétons, en particulier les plus vulnérables,
- Améliorer la compréhension des aménagements,
- Pacifier les interactions entre les différents usagers de l'espace public,
- Renforcer la cohérence entre statut réglementaire des voies et aménagements visibles sur le terrain.

Le Groupe Piétons/Marche souhaite poursuivre ce travail en lien avec la Mairie et les services compétents, afin que ces constats et propositions puissent nourrir les réflexions à venir sur les aménagements de l'espace public.

Il lui est proposé de se mettre en contact avec les élus concernés par le sujet et notamment Boris Jamet-Fournier pour approfondir ces sujets.

Végétalisation

Un habitant rappelle que lors de la précédente mandature, la Mairie s'était engagée à planter 170000 arbres jusqu'en 2026. Il a le sentiment que très peu de ces arbres ont été plantés dans le 3^e arrondissement.

Les habitants font le constat d'un quartier qui reste très minéral et dans lequel il est important de lutter contre les îlots de chaleur. Un groupe de conseillers se forment pour approfondir les possibilités éventuelles de végétalisation dans le quartier.

Budget

Il manque 1200€ pour pouvoir organiser le vide grenier au Carreau du Temple, à condition de pouvoir maintenir le budget voté en 2025. Le Conseil de quartier vote une dotation de **1200€ sur son budget de fonctionnement pour l'organisation de l'évènement.**

Le Conseil de quartier vote également un budget de 200€ en fonctionnement, pour pour les opérations de communication autour de **l'enquête sur le bruit qu'il souhaite** réaliser.

Questions à la Mairie Paris-Centre :

Questions :

1. Comment le Service de Propreté analyse-t-il le problème de la formation des points d'accumulation d'encombrants et de déchets ? Y a-t-il de suggestions de procédures pour les endiguer ? Quelle est la logique du passage des bennes de collecte des ordures – fréquence ?
2. Quand la Mairie compte-t-elle remettre les bacs de plante présents Rue de Saintonge à leur place d'origine le long de la façade de l'ancienne poste ? Leur positionnement à l'angle, normalement prévu uniquement durant le chantier de réhabilitation de la poste, crée un renforcement qui suscite derrière eux des déjections humaines comme canines. De plus leur positionnement obstrue le passage déjà exigü (90 cm réglementaire – 1 UP unité de passage).

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/temple-enfants-rouges-17543> .

- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>